

**Compte rendu du**  
**Conseil d'école du 16 janvier 2018 à 18h30**  
**Ecoles maternelle et élémentaire de Chatte**

**Personnes présentes :**

**Enseignants :**

Maternelle : Mme Chervet (ne prend pas part au vote), Mme Kasnicky, Mme Guerin, Mme Robert

Elémentaire : Mr Chareyre, Mme Balme, Mme Haegel (ne prend pas part au vote), Mme Vargoz, Mme Isérable, Mme Gutierrez, M. Soranzo.

**Atsems :** -

**Parents délégués :**

Maternelle : Mr Albanet, Mme Duquesne, Mme Peytavin,

Elémentaire : Mme Mieton, Mme Mutlu, Mme Monnet, Mme Granjon, Mme Wallis, Mme Bazzoli, Mme Thivolle,

**Mairie :** Mme Dorly et Mme Butez ,

**DDEN :** Mr Brechon

**Personnes excusées :** M. Barral-Baron, M. Poulin, Mme Giraud, Mme Puig, Mme Grare, Mme Guiguet

**ORDRE DU JOUR:**

1. Organisation du temps scolaire : vote du conseil
2. Point sur les effectifs ( ouverture éventuelle de classe à la rentrée 2018 en élémentaire )
3. projets et activités
4. points concernant la mairie
5. questions des parents (transmises au 22/12)

**1. Organisation du temps scolaire**

<b><u>Organisation actuelle:</u></b>	LMV	8h30-11h45	13h30-16h00
	Mercredi	8h30-12h00	
	Jeudi	8h30-11h45	TAP/APC jeudi après-midi

En début de conseil, il est fait un rappel de la réglementation, avec le décret de juin 2017 qui ajoute une possibilité de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire en supprimant la

référence aux 5 matinées.

### Un cadre de référence

Les 24 heures d'enseignement sont réparties sur 9 demi-journées : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi.

La journée ne doit pas dépasser 5h30 et la demi-journée 3h30.

La pause méridienne ne peut être inférieure à 1h30.

### Mais des dérogations possibles

- > le samedi matin à la place du mercredi matin
- > l'organisation sur 8 demi-journées
- > le dépassement du maximum de 5h30 par journée :
- > la mise en place d'une organisation avec moins de 24 heures d'enseignement (récupération sur les vacances scolaires)

### Sans toutefois déroger à des principes

- > au moins 8 demi-journées
- > maximum de 24 heures d'enseignement par semaine, de 6 heures par jour et de 3h30 par demi-journée
- > minimum d'1h30 de pause méridienne

### Etat de la concertation :

Les parents élus au conseil d'école ont organisé une consultation en fin d'année scolaire qui proposait le maintien de l'organisation actuelle ou le retour éventuel à quatre journées d'école. (voir annexe 1)

110 avis sur 149 favorables aux 4 jours.

La mairie a organisé une consultation qui proposait 4 organisations possibles. (voir annexe 2)

Les choix sont davantage répartis : 87 avis sur 145 favorables à la semaine de quatre jours, 58 réponses sur 145 favorables à la semaine de quatre jours et demi .

Une réunion de discussion organisée à la mairie le 12 décembre a permis l'expression de l'avis des partenaires.

Les échanges se poursuivent au sein du conseil d'école.

Les débats ont principalement porté sur :

- le bilan mitigé de l'organisation dérogatoire actuelle et son évaluation
- la fatigue et l'agitation des enfants, particulièrement en fin de semaine.
- La nécessité d'une coupure en milieu de semaine
- l'intérêt des cinq matinées d'école
- l'intérêt d'une matinée plus longue
- Le mercredi après-midi, seul temps disponible pour une activité en association ou du repos
- Le temps de l'enfant comprend l'école, mais aussi la cantine, la garderie, les APC : le temps de collectivité reste le même, quelle que soit l'organisation du temps scolaire
- la régularité des après-midis
- la réduction du nombre d'élèves par classe et le nombre d'heures d'enseignement comme éléments pouvant davantage aider à la réussite des élèves que la question des rythmes

Suite à une réunion de travail du conseil municipal, les deux élus reprennent l'avis majoritaire et sont donc favorables au retour à quatre jours.

Le DDEN explique qu'il se positionnera contre, selon la consigne départementale de son président.

**A la fin des débats sur la question de la modification des rythmes scolaires, il est procédé à un vote des personnes présentes ayant une voix délibérative.**

Pour l'école élémentaire :

Pour la modification des rythmes scolaires avec un passage à 8 demi-journées à la rentrée 2018 : 13 voix

Contre la modification des rythmes scolaires : 1 voix

Abstention : 1 voix

Le conseil des écoles de Chatte saisit donc le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale afin qu'une modification des rythmes scolaires soit mise en place pour la rentrée scolaire 2018.

15 votants ( 6 enseignants élémentaire- - 2 élus- - 6 parents élémentaire- 1 Dden )

Pour l'école maternelle :

Pour la modification des rythmes scolaires avec un passage à 8 demi-journées à la rentrée 2018 : 8 voix

Contre la modification des rythmes scolaires : 1 voix

Abstention : 0 voix

Le conseil des écoles de Chatte saisit donc le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale afin qu'une modification des rythmes scolaires soit mise en place pour la rentrée scolaire 2018.

9 votants ( 3 enseignants maternelle- 2 élus- 3 parents maternelle- 1 Dden )

**Organisation proposée:**

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

8h30-11h45 13h30-16h15

Horaire de passage actuel du bus scolaire : 16h15

## **2. Point sur les effectifs**

En élémentaire, les effectifs actuels sont de 157 élèves. Deux arrivées sont prévues après les vacances.

Il seront de 166 (168 avec les arrivées) à la rentrée 2018.

Les ouvertures éventuelles de classe sont examinées à partir de 165.

Le prochain comité technique sur la carte scolaire se tiendra le 9 février prochain.

En maternelle, 89 élèves sont présents + 1 arrivée après les vacances.

rentrée 2018 : 75 élèves prévus

## **3. Projets et activités**

En élémentaire :

- Rencontre autour des jeux de société le 20 décembre dans le même esprit que la dernière rencontre sportive équitable, remerciements à la mairie, aux parents. Le goûter était offert par la coopérative de l'école.
- Natation pour 3 classes : GS, CP, CP/CE1 et CE1 les mardis et vendredi du 23 mars au 22 mai. Prochain agrément 5 mars.
- Intervention Sictom pour les classes JDF, 3 séances par classe
- Initiation Foot avec le club de Chatte et le district
- Initiation Rugby avec le club de St-Marcellin et le Comité de l'Isère
- Projet musique en quatrième période avec spectacle le 6 avril à 20h00 à la salle Vincendon Dumoulin
- Projet Eau et biodiversité pour les classes LB avec ENI (partenariat avec la CCVMI)
- Projet école et musée avec le musée de St-Antoine pour les CM
- Jardinage pour les élèves de JDF (printemps)

Mme Granjon propose une animation dans le cadre de la nuit de l'eau, en lien avec un projet humanitaire à Haïti.

En maternelle :

- spectacle de Noël le 12 décembre,
- goûter de Noël,
- galette le 23 janvier,
- sorties au cinéma pour les MS et GS le 24/01 et 12/06,
- interventions du SICTOM en mars sur le tri des déchets
- sorties piscine le mardi et vendredi à partir du 23/03 jusqu'au 22/05.

## **4. Points concernant la mairie**

Dans le cadre du Plan Numérique pour l'Education concernant le secteur du collège de Chatte, la mairie a souhaité financé l'achat d'ordinateurs et tablettes pour l'école élémentaire (Subventions de 50%).

En maternelle, un VPI a été installé, ainsi qu'un ordinateur de direction.

En prévision d'une ouverture, Mme Dorly prévoit un budget pour le mobilier.

## **5. Questions des parents au 22/12**

Aucune question n'a été transmise.

Levée de la séance à 21h05

Compte-rendu rédigé par M. H. Chareyre, directeur de l'école élémentaire, et transmis à Mme Chervet, directrice de l'école maternelle, pour relecture,

Chatte le 16 janvier 2018